

LA LIGUE ALZHEIMER

A S B L

ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE
D'INFORMATION ET DE SOUTIEN POUR LES
PATIENTS, PROCHES ET PROFESSIONNELS.
L'AIDE S'ORGANISE À TRAVERS UNE SÉRIE
D'ACTIVITÉS EN WALLONIE ET À BRUXELLES

« AIDE PRÈS DE CHEZ VOUS »

ACCOMPAGNER | INFORMER
DÉFENDRE | ÉCOUTER.



LIGUE
ALZHEIMER

A.S.B.L.

« AIDE PRÈS DE CHEZ VOUS »



Wallonie

LA LIGUE AL

La Ligue Alzheimer ASBL est une association d'information et de soutien pour les patients, proches et professionnels confrontés à la maladie d'Alzheimer et autres formes de démence.

Elle constitue un réseau de groupes de self-help, de lieux d'activités et de communes engagées (en Wallonie et à Bruxelles) qui offrent une information spécifique et empathique aux patients, proches, familles, aux professionnels et à toute personne en demande.



Les objectifs de la Ligue : **« AIDE près de chez vous »**

- Accompagner et soutenir les personnes concernées
- Informar ces personnes et former les professionnels
- Défendre les droits de la personne atteinte de démence (physiques, moraux et économiques)
- Écouter, une approche pratiquée dans toutes les activités organisées par la Ligue Alzheimer

La philosophie de la Ligue Alzheimer ASBL est de soutenir l'autonomie décisionnelle, fonctionnelle et relationnelle des patients et de leurs proches (familles et professionnels), tout en proposant l'accessibilité et la gratuité à l'information et à ses activités organisées dans une proximité géographique.

ZHEIMER ASBL

La Ligue Alzheimer ASBL est membre de la Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/vzw/VoG (LINAL), l'association nationale belge, tout comme l'Alzheimer Liga Vlaanderen en communauté néerlandophone et le Patienten Rat & Treff pour la région germanophone. Toutes sont accessibles, via le numéro d'appel gratuit 0800 15 225, l'Alzheimer Phone National.



La Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/vzw/VoG est sous le Haut Patronage de sa Majesté la Reine

www.alzheimer-belgium.be

LINAL est également membre du Conseil d'Administration des associations internationales Alzheimer Europe (AE) et Alzheimer's Disease International (ADI). Elle représente la «cause Alzheimer» au niveau fédéral belge, européen et mondial, tout en encourageant les initiatives spécifiques à chaque branche linguistique.



La maladie d'Alzheimer, c'est quoi ?

Cette maladie dégénérative du cerveau entraîne progressivement des pertes de mémoire, des troubles du langage, de la compréhension et du comportement.

La personne atteinte, souvent âgée, peut devenir petit à petit incapable de résoudre des problèmes simples, de reconnaître des personnes et des lieux familiers, d'accomplir des tâches de la vie courante, de prendre soin d'elle-même, etc.

0800 15 225

La Ligue Alzheimer ASBL met à disposition l'Alzheimer Phone National : 0800 15 225, numéro d'appel en Belgique.

La Ligue Alzheimer ASBL propose une écoute téléphonique par une équipe de personnes formées, dans la confidentialité, le non-jugement, la disponibilité et avec empathie. L'objectif est de fournir une attention précise à l'appelant et à sa demande.

C'est pour qui? Toute personne, de tout âge, intéressée et/ou concernée par la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées (familles, patients, professionnels de la santé, étudiants, etc.)

C'est pourquoi? Pour être écouté, pour partager un souci, faire part d'un problème, pour demander une information utile à la vie courante avec une personne atteinte d'une désorientation ou d'une démence.

- En français : 24h/24, 7 jours sur 7 ; De 8h à 18h, tous les jours ouvrables, vous pouvez joindre la Ligue Alzheimer ASBL (Liège et Bruxelles)
En dehors de ces horaires, une écoute est assurée par notre partenaire Télé-Accueil ASBL. Pour cela, composez le numéro gratuit 107.
- En néerlandais et en allemand : durant les heures de bureau

En composant le 0800 15 225, vous entendez d'abord un message d'accueil trilingue qui vous permet de choisir votre langue en appuyant sur la touche correspondante :

- Le 1 pour le français
- Le 2 pour le néerlandais (Alzheimer Liga Vlaanderen)
- Le 3 pour l'allemand (Patienten Rat & Treff)

LES ALZHEIMER CAFÉS

... C'EST QUOI? Un endroit indépendant de toute institution médicalisée où l'accent est mis sur l'information et la rencontre dans une atmosphère conviviale.

... C'EST POUR QUI? Les patients et leurs familles, les aidants (familiaux ou professionnels) ou toute personne intéressée par la démence.

... C'EST POURQUOI?

- Rompre l'isolement par une rencontre conviviale
- Permettre l'échange entre les aidants familiaux (conjoint, enfants, partenaires, amis, proches,...)
- Encourager l'expression des émotions ressenties
- Permettre des contacts sociaux aux patients et à leurs proches
- Faciliter la création de réseaux informels et le renforcement mutuel

... C'EST QUAND? Un après-midi par mois, de 14h à 16h, en dehors des vacances scolaires.

... ÇA SERT AUSSI A NOUS AIDER : Achetez un «mug» Alzheimer Café!

OÙ TROUVER UN ALZHEIMER CAFÉ ?

Il en existe dans toutes les provinces de Wallonie et en région bruxelloise ! Trouvez la liste complète :

- Dans le dépliant de votre région
- Sur le site www.alzheimer.be
- Via l'Alzheimer Phone National : 0800 15 225

LES FORMATIONS

Active et reconnue depuis 1998 dans ce domaine, la Ligue Alzheimer ASBL propose des formations à la demande et un catalogue annuel.

Nos objectifs : qualité et compétence !

La Ligue Alzheimer ASBL a pour objectif de fournir au-delà de compétences, des connaissances spécifiques et des outils de qualité! Élément non négligeable : la Ligue Alzheimer ASBL est un opérateur de formation agréé par la Région wallonne (n° RW 12.0955) depuis 2012 faisant partie du dispositif chèque-formation, la formation Référent-Démence en MRS est quant à elle reconnue par l'INAMI!

Public cible

Nos formations s'adressent aux travailleurs liés de près ou de loin au milieu professionnel des soins de la santé et du milieu psychosocial : du personnel d'aide et soins à domicile, de maison de repos et de soins, d'hôpitaux, ainsi que des proches, des aidants, des agents communaux qui souhaitent devenir la référence de leur commune en matière de démence, des bénévoles d'autres services... En bref, les formations se divisent en trois catégories de participants :

1. Les formations pour les Professionnels
2. Les formations pour les Familles et les Proches
3. Les formations destinées aux Professionnels des administrations/organismes communaux

EN SAVOIR PLUS SUR NOS FORMATIONS ?

- Demandez notre catalogue annuel de formations
- Consultez www.alzheimer.be
- Contactez le Département Formation par téléphone au 04 229 58 10 ou par mail à formation@alzheimer.be

LES CYCLES DE CONFÉRENCES

La Ligue Alzheimer ASBL se déplace et part à la rencontre de tout public à travers des cycles de conférences à thème. Objectifs : démystifier la maladie d'Alzheimer, les démences et leurs conséquences. En un mot ? Informer !

Une information de qualité

Informé qui ? Les personnes concernées à savoir les patients, aidants, familles ou encore professionnels, mais aussi toute personne intéressée par le sujet ! Les conférences permettent d'obtenir des renseignements sur la maladie de manière générale, mais également sur ses incidences au quotidien.

Pourquoi assister à ces conférences ?

Grâce aux conférences et aux débats qui s'en suivent, le public bénéficiera d'une connaissance actuelle de la maladie, d'un bagage théorique, mais aussi de pistes concrètes, favorables aux actions et aux choix à mener. De plus, à l'issue d'une conférence, les participants peuvent obtenir une attestation de présence. En somme, c'est une opportunité unique pour recevoir une information à la fois de qualité et gratuite dans un lieu de rencontre et d'échange !

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONFÉRENCES ?

Sept cycles de conférences sont organisés chaque année en Wallonie et à Bruxelles. Plus d'informations :

- Dans le dépliant de votre région
- Sur le site www.alzheimer.be
- Via l'Alzheimer Phone National : 0800 15 225

LE GROUPE DES BATTANTS

Depuis 2010, la Ligue Alzheimer ASBL s'est attachée à mettre en place des rencontres de travail destinées aux personnes jeunes (avant 65 ans) atteintes de la maladie d'Alzheimer et leur aidant proche principal, et ce pour donner la voix et la place aux personnes directement concernées.

Le Groupe des Battants poursuit deux objectifs.

Le premier : permettre et encourager l'expression des participants autour de la maladie, pour valoriser les ressources de chacun, la participation active de tous et d'amorcer, par la dynamique de groupe, des changements de vision, d'attitude de la société et la communication entre battants et aidants.

Le deuxième objectif, quant à lui, poursuit la facilitation de l'expression autour des besoins propres de chacun en termes de qualité de vie.

«ÉCHANGER, CRÉER UNE FORCE VIVE ET AGIR ENSEMBLE»

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE GROUPE DES BATTANTS ?

Plusieurs Groupes des Battants sont actuellement en activité. Pour plus de renseignements :

- Consultez www.alzheimer.be
- Contactez notre Département Psychosocial par téléphone, au 04 229 58 10 ou par mail à l'adresse psycho-social@alzheimer.be

LES PROJETS

Ville Amie Démence

La Charte Ville Amie Démence est accessible depuis 2011 à toutes communes, villes, CPAS et Provinces.

L'objectif ? Les encourager à s'engager en faveur de l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée, ainsi que celle de leurs proches, au sein de leur commune.

Ville Amie Démence (ViADem), un engagement :

- Chaque Ville Amie Démence s'engage à concrétiser ou à collaborer à la mise en place d'activités en faveur des personnes atteintes de démence (Alzheimer Café, conférence, etc.)
- Les autorités signataires désignent également un Agent Proximité-Démence. Il s'agit d'un professionnel communal qui, à la demande et de manière gratuite, écoute les attentes et informe sur les services d'aide dans sa commune.

Plus d'infos ? www.alzheimer.be ou contactez le Département Projet au 04 229 58 10 ou par mail à projet@alzheimer.be

Le Protocole Disparition Seniors

Depuis 2013, la cellule des personnes disparues de la Police fédérale a mis en place le Protocole Disparition Seniors, en partenariat avec la Ligue Alzheimer ASBL. En cas de disparition d'une personne atteinte de démence, chaque minute compte. L'objectif du protocole consiste à agir plus rapidement et avec plus de professionnalisme en cas de disparition en réalisant une fiche identitaire. Le dispositif est mis en place en Maison de repos et au domicile.

Plus d'infos ? www.alzheimer.be ou contactez le Département Projet au 04 229 58 10 ou par mail à projet@alzheimer.be

NOS PUBLICATIONS

Envie d'en apprendre plus sur notre association, sur la maladie d'Alzheimer et les aides possibles ?

- **À travers nos ouvrages :**
 - Le Guide des Aidants
 - Souvenirs d'un médecin de campagne
 - Chère Mamie
 - Histoire de mémoires
 - BD Al Zimmeer
 - Brochure Vivre dans la confusion
 - Comprendre et traiter la maladie d'Alzheimer

Consultez notre catalogue de documentation
<http://liguealzheimer-documentation.be>

- À travers nos **fiches pratiques et listings**
 - Les aides financières
 - Les aides juridiques
 - Les outils et services
 - La vie quotidienne avec la maladie
 - Aides et soins à domicile par province
 - Centres de jour par province
 - Etc.
- Affiche « **Les 10 commandements** »
- Notre **revue trimestrielle** « Bloc-notes »
- **Site web** : www.alzheimer.be
- Nos **réseaux sociaux**
 - Facebook : [ligue.alzheimer](https://www.facebook.com/ligue.alzheimer)
 - Twitter : [@Ligue_Alzheimer](https://twitter.com/Ligue_Alzheimer)
 - LinkedIn : [Ligue Alzheimer ASBL](https://www.linkedin.com/company/Ligue-Alzheimer-ASBL)
 - YouTube : [Ligue Alzheimer ASBL](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Intéressés ? Contactez la Ligue au 04 229 58 10 ou via ligue.alzheimer@alzheimer.be

NOUS SOUTENIR

Envie de soutenir la Ligue et ses actions ?

FAIRE UN DON

Tout don égal ou supérieur à 40€ est déductible fiscalement (indépendamment de la cotisation de base)

Compte : BE96 3601 1596 3405
(communication : don)

DEVENIR BÉNÉVOLE

Si vous avez envie de vous investir pour la cause que nous défendons et que vous disposez de temps à consacrer (que ce soit de manière régulière ou épisodique), merci de nous contacter au 04 229 58 10 ou via comptable@alzheimer.be

DEVENIR MEMBRE

Bulletin d'adhésion à envoyer à Ligue Alzheimer ASBL - Montagne Sainte-Walburge 4b 4000 Liège ou à faxer au 04 225 86 93

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE/FAX :

.....

EMAIL :

Famille

Professionnel

Souhaite devenir membre et recevoir le Bloc-notes :

Adhérent - 20€

De soutien - 30€

D'honneur - 50€

À mettre en communication du
versement - BE96 3601 1596 3405

CONTACTS

Ligue Alzheimer ASBL

Montagne Sainte-Walburge 4B
4000 Liège - Belgique
Tél. administratif : 04 229 58 10
Tél. d'écoute : 0800 15 225
ligue.alzheimer@alzheimer.be

www.alzheimer.be



Coordonnées bancaires :

- **Compte courant** : BE96 3601 1596 3405
- **Compte recherche** : BE19 3404 3219 0612

Centre Info-DEMences (IDEM)

Rue Brogniez 46 - 1070 Bruxelles
Tél. administratif : 02 510 61 88
Tél. d'écoute : 0800 15 225
centre-idem@hotmail.com